

Commentaires du public reçus par la commission entre le 11 février et le 6 mars 2025

Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement technique à Mont-Laurier

Auteurs des commentaires

Rejean Lefebvre 24 février 2025

Ouellette André 27 février 2025

Rejean Lefebvre

24 février 2025

Je me demande pourquoi en 2025 on peut permettre l'enfouissement de déchet entre une bande riveraine et un lac avec les changements climatiques que l'ont subit aujourd'hui pluie abondante et autre et que les norme environnementale qui change régulièrement? Je pense qui peut avoir autre endroit que ça et autre solution ?

Ouellette André

27 février 2025

Bonjour, pour commencer, c'est une grave erreur d'avoir implanté ce site si pres de zone urbaine debut année 1980. J'ai acheté la résidence que j'habite en 2020. route Pierre Neveu. Lors de l'achat on ne percevais pas d'odeur de methane-souffre. On sent bien ces odeurs depuis plusieurs année quand on croise le site de Riviere Rouge sur la 117 lequel est situé loin des zones résidentielles. Ces memes odeurs sont perceptibles voir incommodantes depuis quelques années et ca ne va pas en diminuant. Je n'aurais pas acheté ici si j'avais su. Je m'inquiete du projet d'agrandissement du site au lieu d'un projet de relocalisation. Je laisse au experts de commenter l'impact environnementale du site si pres de cours d'eau. André Ouellette, citoyen contribuable.